

NOUVEAU

LE SERVICE URBANISME AUTORISATION DROIT DES SOLS

*dans **votre mairie !***

**VOUS AVEZ UN PROJET DE
CONSTRUCTION,
D'AMÉNAGEMENT, OU DE
MODIFICATION D'UN
BÂTIMENT EXISTANT ?**

Notre service vient à votre
rencontre **dans votre mairie**
et vous accompagne
dans vos démarches !



PROCHAINE PERMANENCE

MARDI 10 NOVEMBRE - 9h30-11h30

Salle de la mairie